

Bourse aux jouets de L'Amicale Laïque de Chapareillan 2019

Date : Dimanche 17 novembre 2019

Lieu : Salle polyvalente de Chapareillan

Contact : Inscriptionchapa@gmail.com ou Annabelle QUIDOZ 06 23 33 61 13
ou sur le blog <http://amicalaiquechapa.canalblog.com>

Règlement

1. Horaires : - 7h30 à 9h : inscription et installation des exposants

- 9h à 16h : vente

- 16h à 17h : rangement de la salle

2. Chaque exposant se verra mettre à disposition une table (1,80 m x 0,70 environ) et 2 chaises disposées sur un emplacement de 2 m environ.

L'exposant versera à l'Amicale Laïque une participation de 5€ par emplacement dans la limite de 2 emplacements.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute inscription qui ne serait pas conforme au règlement.

3. Les emplacements sont attribués par les organisateurs. Dès l'inscription un numéro d'emplacement sera attribué. Les emplacements attribués ne peuvent pas être contestés.

4. En cas d'annulation de la manifestation et si aucun report n'est possible l'Amicale remboursera intégralement les sommes versées.

5. Chaque exposant s'engage à :

- Présenter à l'entrée une **pièce d'identité : document OBLIGATOIRE** dont la non-présentation annule automatiquement la participation à la manifestation
- Signer le registre le jour de la vente
- Respecter les horaires d'installation et de rangement ci-dessus mentionnés
- Assurer une présence continue tout au long de la manifestation. Les enfants ne devront pas rester seuls, la présence d'un adulte est obligatoire. Pour les enfants de plus de 14 ans une autorisation parentale écrite est obligatoirement remise aux organisateurs au plus tard au moment de l'installation.
- Rendre son emplacement propre et emporter avec lui ses invendus ou en faire don
- N'exposer que du matériel conforme à l'esprit de la manifestation. Le matériel ne doit pas avoir été acquis en vue de la revente.
- Plier la/les table(s) et empiler les chaises qui sont mise(s) à disposition de l'exposant

6. Les jouets de tout type et en état de fonctionnement (prévoir des piles pour vérification) sont les bienvenus : jeux de société, jeux vidéo, CD, DVD, livres, BD, peluches, jeux en bois etc.... Bien sûr, cette liste n'est pas exhaustive. Mettre les accessoires (pièces détachées pouvant se perdre dans des sachets attachés à la pièce principale du jeu. **Ne seront pas acceptés :** les jouets sales ou en mauvais état, tout objet jugé non conforme dans une bourse aux jouets.

Ne mettez à la vente que ce que vous achèteriez vous-même et fixez des prix raisonnables. Les organisateurs se réservent le droit de demander à un exposant de retirer le matériel qui ne serait pas conforme. En cas de refus l'exposant sera invité à quitter les lieux. Il ne pourra en aucun cas être indemnisé.

7. L'Amicale Laïque ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des vols ou détériorations des objets exposés.

Cette journée sera sous le signe de la convivialité, du respect et de la bonne humeur.

Bonne journée à tous !

Pièces à retourner :

.....

Je soussigné(e) M..... demeurant àreconnais avoir pris
connaissance du règlement en vigueur de la Bourse aux Jouets organisée par L'Amicale Laïque de
Chapareillan et l'accepte.

Fait à le

Signature :

.....

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), (nom, prénom).....

Né(e) le.....à.....

Domicilié(e) (adresse complète)

.....

Déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les
marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à le.....

Signature :